



Administration Communale de Tournai

Compte-rendu de la séance du Conseil Communal du 25 octobre 2004

Le Conseil Communal est informé que Mme GUISSSET-LEMOINE rejoint le Groupe PRL-MCC et ce, après plusieurs mois de participation indépendante au sein du Conseil Communal.

Le Conseil Communal a mis à l'honneur les guides composteurs en leur remettant un diplôme attestant de leur formation dans le cadre de la collaboration de la Ville avec l'Intercommunale IPALLE pour la mise en place d'un réseau transfrontalier de prévention des déchets dont l'un des axes majeurs est le développement des pratiques de compostage à domicile.

Le Bourgmestre a tenu à féliciter au nom du Conseil et de la population tout entière les policiers intervenus lors du hold-up dans une agence bancaire pour leur comportement exemplaire.

Le Conseil a ensuite décidé de :

- délimiter par des bords fictifs la chaussée de la rue Saint-Eleuthère, entre l'avenue des Peupliers et la rue de Lannoy
- réserver le stationnement pour handicapés rue Royale à Tournai, côté pair, le long du n°62
- fixer les limites de l'agglomération des sections conjointes de Froidmont et Esplechin
- limiter à 15 tonnes la charge des véhicules circulant à Havinnes rues des Déportés et du Bois
- régler la circulation en divers endroits de Kain en vue d'optimiser la sécurité routière :
 - 1) dans la rue des Combattants, à son approche de l'avenue des Alliés, la circulation est canalisée par un îlot central de type "goutte d'eau" matérialisé par des marques au sol
 - 2) dans l'avenue des Alliés, la chaussée est divisée en deux bandes de circulation entre les n°95 et 60 produites par le tracé d'une ligne axiale continue et discontinue

3) dans la rue Albert : stationnement interdit du lundi au vendredi de 7 heures à 18 heures côté impair le long des immeubles n°121 à 123, suppression du passage pour piétons à hauteur du n°125 et création d'un nouveau à hauteur du n°84

- réserver la circulation aux véhicules agricoles, piétons, cyclistes et cavaliers à Willemeau dans les chemins suivants :
 - reliant le chemin de Mortagne (cimetièrre) à la rue d'Hodion
 - reliant "les 3 tilleuls" à la rue du Mont au Gris
 - reliant "les 3 tilleuls" à la rue du Moulin à Eau (immeubles 7 et 9)
- réserver la circulation aux piétons, cyclistes et cavaliers à Willemeau dans le chemin reliant la rue d'Hodion à la rue du Mont au Gris
- régler la circulation des véhicules à Willemeau au carrefour des rues du Moulin à Eau et Sainte-Anne en la canalisant par des zones d'évitement matérialisées par des marques au sol
- de concéder la gestion du stationnement à durée limitée sur le territoire de la Ville de Tournai (zones horodateurs, zones bleues et à usage des riverains) à la SA CITY PARKING dont les modalités sont reprises dans un contrat de concession
- de ne pas accorder de suite favorable à la demande d'une SA visant à conclure une convention pour l'exploitation d'un établissement de jeux de hasard de classe II
- marquer son accord sur les termes de l'avenant n°2 à la convention conclue entre la Ville de Tournai et la Région Wallonne en vue d'assurer une opération de promotion de l'efficacité énergétique basée sur la création d'un guichet de l'énergie à Tournai
- résilier la convention de concession de gestion accordée à la SA Tournai Expo relative à la gestion du hall relais polyvalent de Tournai (Kain)
- l'exécution de travaux d'amélioration de l'éclairage public à la rue du Crampon à Tournai, à la zone commerciale à Vaulx entre les rues de la Brasserie, Dondaine et Cheny
- inscrire les travaux d'égouttage aux différentes rues de l'entité (Hautem, des Trois Coins, Sœurs Noires, des Augustins et du Floc à Brebis) et aux quais des Poissonsceaux (pie), du Marché au Poisson et Notre-Dame dans l'avenant n°2 relatif au contrat d'agglomération de Froyennes situé sur le territoire des communes de Tournai-Pecq
- inscrire des travaux d'égouttage aux différentes rues de l'entité (Tiefry, des Rocs à Gaurain) et de pose de conduite de refoulement des eaux d'orage rue d'Antoing à Gaurain dans l'avenant n°1 relatif au contrat d'agglomération situé sur le territoire de Tournai
- passer un marché ayant pour objet les travaux de restauration des pierres du centre du rond-point de l'Europe
- marquer son accord sur le projet de convention à conclure avec le Ministère de l'Équipement et des Transports ayant pour objet de fixer les modalités de l'intervention

du Ministère dans le projet de réaménagement de la rive gauche de l'Escaut "Section Pont de Fer - Pont-à-Pont"

- passer un marché ayant pour objet la fourniture, la pose et le raccordement de bornes destinées à alimenter en eau et en électricité l'infrastructure de tourisme fluvial installée à hauteur du quai Taille-Pierres à Tournai
- approuver d'étendre le projet Interreg Piste Rénovation des façades de la place Saint-Pierre à la restauration des façades classées des quais Marché au Poisson et Notre-Dame à Tournai
- passer des marchés de travaux ayant pour objet :
 - le remplacement des chaudières à l'Ilot des Primetiers
 - les travaux de réfection à exécuter à la Piscine de Kain dans le cadre de la mise en conformité de l'établissement
 - l'acquisition de matériel de psychomotricité destiné aux différentes écoles de l'entité de Tournai
 - l'installation de chauffage à l'église de Chercq
- passer un marché de fournitures ayant pour objet l'acquisition :
 - de tentures destinées à l'Ecole Paris
 - et l'installation d'équipements destinés à un bus du SAIS
 - de carrelages destinés au Service Comptabilité de la Ville
 - de rayonnages destinés à l'aménagement du local accueillant les registres de l'Etat Civil
 - d'un camion destiné au Service des Fêtes de la Ville
 - de matériel d'équipement pour le Conservatoire de Musique
 - de panneaux de signalisation, d'une scie à découper le béton destinés au Service Voirie
 - d'un motoculteur, d'une remorque, d'un pulvérisateur, d'un coupe-bordures destinés au Service Plantations
 - d'un boiler destiné au Club de Football de Templeuve
- approuver les travaux modificatifs et supplémentaires reconnus nécessaires et urgents dans le cadre de la rénovation de la piste et des aires d'athlétisme de la Royale Union Sportive Tournai Athlétisme (R.U.S.T.A.) à Gaurain
- procéder à la mise en vente par voie d'adjudication publique de parcelles communales sises à Tournai rue Guillaume Charlier
- vendre de gré à gré une parcelle de terrain communal à Allain, rue des Bastions à la Société "Le Logis Tournaisien"
- proposer la désaffectation partielle du chemin n°21 à Esplechin pour le vendre à un particulier
- marquer son accord sur les modifications à apporter au sentier vicinal n°77 dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme
- approuver les modifications à apporter à la voirie communale :
 - 1) à l'angle de la chaussée de Lannoy et de la rue Terre à Briques à Froyennes

2) rue Crotière à Gaurain dans le cadre de demandes de permis de lotir

- souscrire des parts sociales dans le capital de la Société Wallonne des Eaux en vue de financer les travaux d'extension relatifs au lotissement sis à Templeuve rue C.Depinoy
- modifier les chiffres du budget 2004 par modification budgétaire ordinaire n°3 et extraordinaire n°4
- autoriser le prêt d'objets du Musée des Arts Décoratifs pour une exposition qui se déroulera aux Musées Royaux d'Arts et d'Histoire de Bruxelles du 20 octobre 2004 au 20 février 2005
- marquer son accord sur les projets de convention relatifs à la prolongation et à la modification des prêts accordés en 2001 à la Région Wallonne portant sur deux tableaux du Musée des Beaux-Arts